

Florimond GUIMARD

la solidarité n'est pas un délit

Tous à Aix lundi 22 octobre

- ➡ à partir de 12h : rassemblement place de la Rotonde
- ➡ à 13h : Manifestation en direction du tribunal
- ➡ à partir de 14h (jusqu'à la fin de l'audience) : Devant le tribunal

Le 22 octobre 2007, Florimond Guimard, professeur des écoles à Marseille, militant du SNUIPP-FSU et membre de RESF, est convoqué devant le Tribunal Correctionnel d'Aix en Provence, pour s'être opposé à l'expulsion d'un parent d'élève un an plus tôt. Il est poursuivi pour « violence en réunion avec arme par destination » suite à la plainte de policiers.

➡ **Les faits** : le 11 novembre 2006, au cours d'une manifestation à l'aéroport de Marignane rassemblant près de 200 personnes contre l'expulsion d'un père de famille de deux enfants scolarisés à Marseille, Florimond Guimard a suivi à distance avec sa voiture le véhicule de police qui emmenait le père de famille à expulser. Aucun blessé n'a été déploré ce jour, si ce n'est un jour d'ITT concernant un policier dont le pouce aurait heurté une barrière. Suite à cette mobilisation le parent d'élève a été libéré le soir même.

➡ **Les risques** : Florimond Guimard n'est pas un délinquant adepte des violences. C'est un militant syndical, particulièrement investi dans le RESF13, et un pédagogue dont le travail est reconnu. Il risque 3 ans d'emprisonnement et 45000 € d'amende pour s'être opposé à une politique inhumaine et en contradiction avec toutes les valeurs républicaines partagées dans notre pays.

➡ **Nous demandons** l'arrêt immédiat des poursuites contre ce militant syndical et contre toutes les personnes poursuivies en raison de leur soutien aux personnes sans papiers.

La FSU et ses syndicats appellent les collègues à se mobiliser largement, à envoyer des délégations massives d'établissement au Tribunal d'Aix-en-Provence, Boulevard Carnot, le LUNDI 22 OCTOBRE 2007, à entourer de notre solidarité la plus grande notre camarade, dans le cadre d'un préavis de grève nationale déposé par la FSU.

Jeudi 18 octobre

● la FSU organise un stage de réflexion « droit des étrangers, droit des enfants sans papiers à la scolarité, quelle démarche syndicale pour mettre en échec la politique d'expulsion ? », au collège JC IZZO Place Esparcieux 13002 Marseille de 9h à 17 heures.

Samedi 20 octobre

● initiative de RESF et UCIJ, contre la nouvelle loi « HORTEFEUX », les test ADN, la limitation du droit de vivre en famille, du droit d'asile.

La FSU sera présente à cette manifestation et appelle les collègues à y participer.

A Marseille deux jours avant le procès de Florimond, exigeons aussi sa relaxe.

Manifestation à 15 heures à Marseille RDV Porte d'Aix (Métro J. Guesde)

Cet été, le gouvernement a poursuivi sa politique à l'encontre des sans-papiers, des familles et de leurs enfants.

Mais la mobilisation n'a pas faibli et a empêché un certain nombre d'expulsions.

Nous n'acceptons pas cette situation qui oblige des enfants et leurs parents à vivre sous la menace et demandons le droit à l'éducation, le droit de vivre en famille pour tous.

L'indignation de la communauté éducative grandit autour des mises en examen et procès à l'encontre des citoyens et militants, coupables du délit de solidarité (Florimond Guimard, Martine Deprister, François Auguste, les 4 syndicalistes de Méru...).

